



Fiche cadre n°1 Prévenir l'illettrisme

Ambition 1 du projet académique Installer une dynamique de la réussite pour tous.
Objectif 2 du projet académique Augmenter l'exigence dans l'assurance de la maîtrise du socle.

Comité opérationnel de programme (Cop) : premier degré public (140).
Action inscrite au Cop : oui non

Pilote de l'action

Françoise Favreau, IA-DSDEN de l'Indre.

Objectif de l'action

Prévenir l'illettrisme pour les publics scolaires en mobilisant des pratiques pédagogiques attentives aux acquis des élèves, renforcer les actions partenariales pour développer le goût de lire en lien avec les familles.
Participer au plan régional de lutte contre l'illettrisme.

Public visé

Tous les élèves.
Une communication du plan académique de prévention de l'illettrisme a été organisée dans chaque département, pour mobiliser l'ensemble des acteurs de l'encadrement (les IEN, les chefs d'établissement, les inspecteurs du second degré). Ces derniers ont relayé le plan académique auprès des enseignants du premier et du second degré et accompagnent ainsi son déploiement effectif.

Modalités de l'action

Un groupe de travail académique inter-degrés pour piloter et réguler l'action sous l'autorité du recteur.

Les actions prioritaires du plan académique de prévention de l'illettrisme.

- > Conforter le rôle de l'école maternelle en assurant un travail méthodique d'apprentissage du langage oral et de l'écrit, favoriser l'articulation GS-CP. Une fiche liaison GS-CP a été établie pour l'ensemble des enseignants de GS.
- > Conforter le rôle du cycle2 et cycle3 et « sécuriser » les apprentissages.
- > Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves qui en ont besoin grâce à la mobilisation des dispositifs d'aide à l'école primaire comme au collège et au LP. Le groupe des professeurs documentalistes s'est mobilisé avec des projets d'aide au niveau de la lecture.
- > Mettre en place une veille autour de la prévention de l'illettrisme, développer des ressources autour de l'illettrisme, les diffuser. Une rubrique dédiée à « la maîtrise des langages et prévention de l'illettrisme » du site académique collecte toutes ces informations.
- > Développer des actions innovantes et des expérimentations autour de la prévention de l'illettrisme. La place et le rôle des outils numériques sont expérimentés. Des stages pour les enseignants des collèges disposant d'une Segpa (2 par département) pour développer un projet de prévention de l'illettrisme, en lien avec les familles et avec le partenariat des Cria.
- > Développer des actions en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels : dynamiser le lien avec les Cria pour repérer les familles touchées par l'illettrisme, mieux les accueillir, développer les actions éducatives familiales et les actions partenariales autour de la lecture à voix haute.

Calendrier : en cours de déploiement.
Nombre de personnes concernées : totalité de l'académie.

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

Nombre d'écoles maternelles utilisant la fiche de liaison GS-CP.
Nombre de PPRE passerelle et de PPRE mis en œuvre.
Nombre de collèges et de LP ayant développé un projet lecture impliquant le CDI.
Nombre d'actions innovantes consécutives aux actions de formations Segpa / collège.

Indicateurs de résultat

Résultats aux évaluations nationales CE1, CM2, 5^{ème}.

Indicateurs de performance du PAP

1.2. Proportion d'élèves maîtrisant en fin de CE1 les compétences du palier 1 du socle commun

En blanc, les performances académiques.

En bleu les performances nationales.

En rouge les cibles.

	2009	2010	2011	2012	2013
	réal	réal	cible	cible	cible
Compétence 1 : "maîtrise de la langue française"	75,9	74,5	77	78	80
	71,9	74,6	76		80